

**Discours de M. Peillon
Ministre de l'éducation nationale
Inauguration du site mémorial du Camp des Milles du 10 septembre 12**

La création d'un Site-Mémorial à l'emplacement du Camp des Milles revêt une grande importance historique et éducative. C'est en effet le seul lieu conservé en l'état, qui témoigne de ce qu'ont été les dénis de droit et d'humanité dans les camps d'internement français voulus par le régime de Vichy pour se saisir de « tous les individus dangereux ».

Le Camp des Milles a d'abord été, dès 1939, un centre de rétention pour l'internement des « ressortissants des puissances ennemies ». Avec l'instauration de l'État français, à Vichy, et dès juillet 1940, les conditions se durcirent avec l'élargissement considérable de la liste des personnes indésirables (réfugiés européens, militants communistes et antifascistes, et, surtout, juifs considérés comme étrangers). A la fin de l'année 1940, près de 50 000 personnes étaient parquées dans le Camp des Milles et dans d'autres « centres surveillés » de la zone sud, dite « libre ». Les rescapés ont décrit leurs conditions de vie dégradantes : promiscuité, hygiène défectueuse, absence de chauffage, mauvaise alimentation. Le pire se produisit dans les mois de l'été et de l'automne 1942, car avec l'acceptation par Vichy de livrer aux nazis 10 000 juifs « étrangers » de la « zone libre », en juillet 1942, au moment même où la police parisienne organisait la « rafle du Vélodrome d'hiver », le Camp des Milles devint une antichambre pour la déportation vers les « camps de la mort », en passant par les camps de transit de la région parisienne. L'invasion de la « zone libre » par l'armée allemande, en novembre, mit fin à l'utilité du Camp des Milles qui fut abandonné à la fin de l'année.

L'histoire du « Camp des Milles » offre ainsi une plongée dans des réalités qu'il ne faut pas oublier. Les désordres et les drames d'une de nos plus grandes crises nationales, les responsabilités patentes de l'État Français, l'indifférence quasi générale de l'opinion, le courage de ceux et celles qui ont dit non, et ont secouru et aidé à fuir nombre de victimes, autant de « souvenirs » qui doivent appeler la réflexion de tous alors que le racisme et l'antisémitisme continuent de sévir.

C'est pourquoi ce projet de site mémorial a été caractérisé dès son début par une attention particulière portée aux volets éducatif, réflexif et culturel placés au cœur de sa construction. Le ministère de l'éducation nationale soutient la démarche innovante de la Fondation du Camp des Milles afin de préparer l'ouverture du Mémorial au public par l'élaboration du programme culturel et du projet artistique, le développement de la dimension scientifique, et surtout la sensibilisation du public scolaire : préfiguration des ateliers pédagogiques, réalisation de documents pour les classes, et création d'une brochure destinée aux chefs d'établissement. D'une manière plus générale, l'École joue un rôle essentiel dans l'enseignement de l'histoire et la transmission de la mémoire auprès des enfants et des jeunes. Ce sont des points d'appui essentiels aujourd'hui pour une éducation civique aux valeurs de la République et au vivre ensemble. En complément des enseignements, les journées commémoratives, les actions éducatives et culturelles constituent des moyens privilégiés pour mener ce travail pédagogique.